



# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP) VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n° : 2015\_BRIEC\_F\_002\_Tondeuse

## Objet : Fournitures d'une tondeuse pour le service des espaces verts

La présente consultation est un marché de fourniture d'une tondeuse auto-portée pour le service des espaces verts de la commune de Briec.

**Le présent marché est à procédure adaptée**, soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le marché comporte un lot.

## I. Les clauses techniques

### *I.1 Dispositions générales*

Le présent marché concerne la fourniture d'une tondeuse auto-portée avec démonstration et reprise de l'actuelle tondeuse.

Le présent CCP fixe les conditions de mise en œuvre des fournitures. Les caractéristiques ci-après sont précisées afin de fixer le niveau qualitatif et quantitatif des fournitures souhaitées. Le candidat proposera un matériel en respect avec la demande.

Le prestataire s'engage à fournir au maître d'ouvrage, tous les services, matériels et équipements, la surveillance et la main d'œuvre nécessaire pour réaliser l'ensemble des prestations spécifiées ci-après, selon les directives données par le responsable du service et dans les **conditions** et les **délais** demandés.

Il devra donc prendre dès le début des prestations tous les moyens (personnel et matériel), pour que le résultat final soit conforme aux spécifications du présent cahier des charges.

POUR TOUTES LES PRESTATIONS EXECUTEES et à tout point de vue, les prestataires seront entièrement responsables des accidents, dommages ou préjudices quelconques qui pourraient par leur manque de précautions ou par la faute de l'un de leurs ouvriers ou employés, être occasionnés à leur personnel, à leur matériel, à leurs travaux.

Les entreprises devront se conformer à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité en vigueur ainsi qu'aux recommandations et demandes du maître d'ouvrage.

## **I.2 Dispositions particulières**

### **I.2.1 – FOURNITURE DE LA TONDEUSE**

Motorisation : moteur diesel, puissance minimum 20 Cv ;

Transmission : quatre roues en mode travail, transmission hydrostatique ;

Equipements : plateau de coupe largeur entre 1,10 et 1,20 m, relevage du plateau à la verticale, éjection centrale directe sans turbine, entraînement coupe hydraulique bac de ramassage capacité 300 l mini avec bennage en hauteur minimum 1,70 m, roues gazon larges, commandes ergonomiques, siège grand confort,

Homologation : l'engin est amené à circuler sur la voie publique, le réseau routier, et devra donc être homologué pour cela par un organisme agréé. Il devra comporter tous les organes de sécurité et de signalisation réglementaires.

### **I.2.2 – DEMONSTRATION**

Le candidat devra organiser à Briec une démonstration du matériel **proposé dans l'offre**.

Cette prestation comprend l'amener, le déchargement et l'enlèvement de l'engin.

### **I.2.3 – REPRISE DE LA TONDEUSE ACTUELLE**

La commune propose au candidat de reprendre la tondeuse GIANNI FERRARI, type PG200, 1024 heures de fonctionnement, datant de 2005.

Le candidat exprimera son intérêt pour cette reprise en proposant une valeur de reprise en TTC au cadre figurant au chapitre Engagement ci-après.

Le matériel est à prendre en l'état à l'atelier communal (frais d'enlèvement et de convoyage à charge du candidat).

### **I.2.4 – DELAIS**

Le délai souhaité par la commune est de 6 semaines. Le candidat proposera le délai global de livraison des fournitures pour lequel il s'engage. Ce délai est pris en compte pour l'attribution de la note du jugement des offres. En cas de non-respect du délai contractuel, le candidat se verra appliqué une pénalité de 100 € par jour. Le délai est consigné à la date de **mise en service effective** de l'engin.

### **I.2.5 – GARANTIES ET SERVICE APRES-VENTE**

Le candidat fournira les attestations des garanties qu'il appliquera sur le matériel.

Le fournisseur précisera les conditions du service après-vente et les moyens précis qu'il compte mettre en œuvre pour assurer le fonctionnement de la machine.

En cas d'immobilisation pendant la durée de garantie, à partir du 3ème jour l'entreprise mettra gratuitement à disposition un matériel équivalent jusqu'à la remise effective de la tondeuse en service.

Le fournisseur remettra avec son offre le tarif des pièces de rechange et d'usure usuelles (notamment jeu de lames, jeu de courroies, jeu de filtres, etc ...)

#### I.2.6 – ADMISSION DES FOURNITURES

La livraison se fera sur un site approprié pour effectuer les essais de fonctionnement de l'engin. Les opérations de déchargement sont à la charge du candidat.

L'engin sera livré avec le plein de carburant et la carte grise à charge du fournisseur.

#### I.2.7 – FORMATION DES AGENTS DU SERVICE

Le fournisseur devra prévoir une ½ journée de formation sur Briec par une personne habilitée (fournir les CV, attestations et certificats des personnels de formation).

L'accent sera mis notamment sur l'utilisation de l'engin en sécurité et sur les opérations de maintenance régulières par les agents du service espaces verts.

Une partie de cette formation sera destinée au mécanicien. Elle comprendra un module spécifique avec tous supports descriptif des matériels.

#### I.2.8 – DOCUMENTS A FOURNIR

Le candidat fournira à l'appui de son offre toutes les documentations et fiches techniques nécessaires à la bonne analyse des matériels proposés (documents techniques atelier mécanique, notice d'utilisation, catalogue des pièces détachées, certificats d'homologation et réglementaires. Ces documents seront communiqués en 2 exemplaires papier et un support numérique.

## **II. Les clauses administratives**

- Personne publique contractante : Mairie de Briec
- Coordonnées de l'interlocuteur en charge du marché :  
Mr Eric Le Goff – 06 70 31 94 52
- Coordonnées des interlocuteurs techniques :  
Mr Bernard Le Goué, responsable espaces verts 06 25 37 12 98  
M. Jos Le Quéau, responsable ateliers 06 25 37 12 99  
M. Cédric Rousseau, mécanicien,
- Critères de jugement des offres : le choix du prestataire se fera en application des critères énoncés ci dessous :

| <b>Critères</b>                                                    | <b>Pondération</b> |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Prix des prestations</b>                                        | <b>55 %</b>        |
| <b>Valeur technique (notamment au regard du mémoire technique)</b> | <b>30 %</b>        |
| <b>Délai</b>                                                       | <b>15 %</b>        |

□ **Critère prix noté sur 55 points :**

L'offre analysée obtient une note sur 55 en application de la formule suivante : **Note prix attribuée** =  $55 \times (Y1/Y)$  ; dans laquelle 55 = Nombre de point attribué au critère prix (pourcentage de pondération), Y = montant de l'offre analysée, Y1 = montant de l'offre la moins disante. L'offre (Y1) moins disante aura le nombre maximum de points (55).

□ **Critère délai noté sur 15 points :**

L'offre analysée obtient une note sur 15 en application de la formule suivante : **Note délai attribuée** =  $15 \times (Y1/Y)$  ; dans laquelle 15 = Nombre de point attribué au critère délai (pourcentage de pondération), Y = montant de l'offre analysée, Y1 = montant de l'offre délai le plus court. L'offre (Y1) délai le plus court aura le nombre maximum de points (15).

□ **Critère valeur technique noté sur 30 points :**

Une note de valeur technique est attribuée aux entreprises en fonction du barème suivant (cette note sera établie en fonction du mémoire technique de l'entreprise) :

|                                                                                                                                                                                                                  | 6 niveaux d'appréciation | Sous-critères notés sur |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                  |                          | / 30                    |
| offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau technique attendu et aux réponses des autres candidats notamment en ce qui concerne les performances en matière de développement durable | Offre très bonne         | 30                      |
| offre présentant des aspects innovants ou des plus-values techniques                                                                                                                                             | Offre supérieure         | 24                      |
| offre considérée comme complète répondant strictement au cahier technique                                                                                                                                        | Offre adéquate           | 18                      |
| offre qui présente des imprécisions techniques ou des généralités, tout en restant une offre conforme et acceptable                                                                                              | Offre imprécise          | 12                      |
| offre qui présente des lacunes techniques, des non qualités ou des incohérences (ex : mémoire technique partiellement rempli, sous-estimation des moyens à mettre en oeuvre...)                                  | Offre insuffisante       | 6                       |
| offre éliminée (absence de mémoire technique, objet du marché non respecté, offre ne respectant pas le cahier des charges...)                                                                                    | Offre écartée            | 0                       |

Le **classement général** se fera par comparaison du nombre de points obtenu par chaque candidat après addition des points attribués sur chaque critère (notation sur 100).

- Modalités de dépôts des offres :

Les offres sont à adresser avant le : **mercredi 29 avril 2015 à 12 heures** A :

Mairie de Briec de l'Odet  
Service des Marchés  
Rue du Gal de Gaulle  
29510 BRIEC DE L'ODET

Elles devront :

- soit être remises directement, contre récépissé,
- soit être envoyées par la poste à l'adresse sus-indiquée, par pli recommandé, avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites,

L'enveloppe extérieure portera la référence :

« 2015\_BRIEC\_F\_002\_Tondeuse »

- Pièces du marché :
  - Le présent CCP
  - Le devis, détail estimatif, fourni par le candidat
  - Le CCAG Fourniture
  - un « **mémoire technique** » pièce obligatoire comprenant :
    - Les certifications, agréments de la société et des opérateurs affectés au marché,
    - Les références réglementaires adoptées,
    - Les caractéristiques techniques des fournitures
    - Le délai
    - Les garanties
    - Le coût des pièces détachées
    - L'évaluation de la démonstration
    - Le candidat pourra, en outre, produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer son offre.

(le mémoire technique est à joindre à l'offre. Ce mémoire sert notamment de support pour établir la valeur technique de l'offre. L'absence de mémoire entraîne automatiquement et définitivement le rejet de l'offre. L'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée)

- DC 1 – DC 2
- NOTI2
- Assurances

Les prix sont fermes. Le paiement des prestations se fera en une fois à réception définitive des fournitures. Le candidat établira deux documents : une facture correspondant au coût de fourniture de la tondeuse et un avoir correspondant au coût de la reprise de notre machine.

### III. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Après avoir pris connaissance du document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après.

|                                          |                 |  |
|------------------------------------------|-----------------|--|
| <b>Proposition de délai de livraison</b> | Nombre de jours |  |
|------------------------------------------|-----------------|--|

Le montant définitif du marché est indiqué à l'article 4 du présent document.

L'évaluation de l'ensemble des fournitures comprenant toutes les prestations et sujétions demandées au cahier des charges est égal à :

| <b>Coût de la fourniture de la tondeuse (facture, en dépense)</b> |  |   |
|-------------------------------------------------------------------|--|---|
| Montant hors taxes                                                |  | € |
| TVA (taux de ..... %)                                             |  | € |
| Montant TTC                                                       |  | € |

| <b>Proposition de reprise de notre tondeuse (avoir, en recette)</b> |  |   |
|---------------------------------------------------------------------|--|---|
| Montant TTC                                                         |  | € |

|                                                                                                                           |  |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---|
| <b>Proposition globale découlant de la dépense « fourniture tondeuse » et de la recette « reprise ancienne tondeuse »</b> |  |   |
| Montant TTC                                                                                                               |  | € |

|                 |
|-----------------|
| Soit en lettres |
|-----------------|

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie par ailleurs être en règle sur le plan fiscal et social et respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 323-1 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

A ..... Le ..... Signature du candidat :

**IV. Acceptation de l'offre  
(article réservé au pouvoir adjudicateur)**

Est acceptée la présente offre en dépense et en recette pour un montant TTC de :

..... pour valoir acte d'engagement.

A Briec de l'Odet,

Le Maire,

Le .....

J. Hubert PETILLON.